



# Société française d'héraldique & de sigillographie

---

<b>Titre</b>	Histoire des cimiers et des timbres héraldiques. Enquête documentaire – Introduction
<b>Auteur</b>	Dominique DELGRANGE
<b>Publié dans</b>	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
<b>Date de publication</b>	octobre 2024
<b>Pages</b>	6 p.
<b>Dépôt légal</b>	ISSN 2606-3972 (3 <sup>e</sup> trimestre 2024)
<b>Copy-right</b>	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
<b>Directeur de la publication</b>	Jean-Luc Chassel

---

**Pour citer cet article** Dominique DELGRANGE, « Histoire des cimiers et des timbres héraldiques. Enquête documentaire – Introduction », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2024-7, octobre 2024, 6 p.  
[http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS\\_W\\_2024\\_007.pdf](http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2024_007.pdf)

---

# **REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE**

*Adresse de la rédaction* : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

*Directeur* : Jean-Luc Chassel

*Rédacteurs en chef* : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

*Conseiller de la rédaction* : Laurent Macé

*Comité de rédaction* : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,  
Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

*Comité de lecture* : Jean-Christophe Blanchard (CNRS), Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre), Guilhem Dorandeu (École française de Rome), Luisa Clotilde Gentile (Archivio di Stato, Torino), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen Normandie), Miguel Metelo de Seixas (Universidade Nova de Lisboa), Maria do Rosário Murujão (Universidade de Coimbra), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Ambre Vilain (université de Nantes), Inès Villela-Petit (BnF).

**ISSN 1158-3355**

et

# **REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE ÉTUDES EN LIGNE**

**ISSN 2006-3972**

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**

SIRET 433 869 757 00016

*Histoire des cimiers et des timbres héraldiques*  
*Enquête documentaire*  
*Introduction*

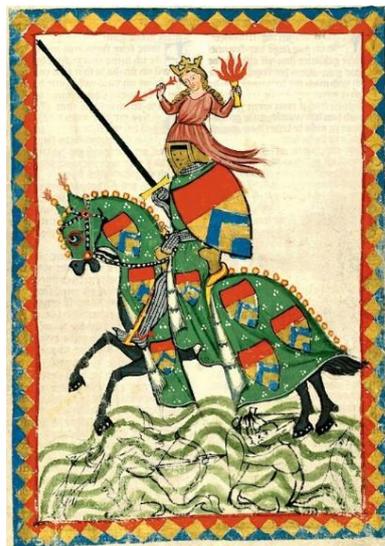
Dominique DELGRANGE

*Dominique Delgrange, secrétaire de la Société d'héraldique et de sigillographie, s'est consacré ces dernières années à une patiente étude des cimiers et timbres héraldiques destinée à être progressivement publiée par chapitre dans les Études en lignes de la Revue française d'héraldique et de sigillographie. L'introduction présentée ici sera complétée dans les mois à venir par 17 chapitres accompagnés d'annexes.*

\*  
\* \*

*« Longtemps négligée, l'étude des cimiers me semble devoir constituer pour l'héraldique un terrain d'enquête à venir particulièrement fécond »*

Michel PASTOUREAU, préface de *L'Armorial de Zurich*, Paris, 1986, p. 6.



*Codex Manesse, fol. 237 r (vers 1305-1340), Université de Heidelberg*

Les cimiers, ornements timbrant les armoiries, surmontant les écus d'armes, sont habituellement considérés comme des « éléments extérieurs de l'écu ». Dans quelle mesure la question du « timbre »<sup>1</sup>, posé au-dessus du heaume médiéval, constitué d'un cimier, de lambrequins, complété par un tortil ou une couronne, relève uniquement de l'héraldique ? À l'origine il s'agit d'objets bien réels apparus au cours de la deuxième phase du développement du système héraldique. Ces curieuses constructions, parfois en rapport avec les meubles ou les pièces figurant dans les armoiries de l'écu, renvoient plus souvent à une emblématique différente de l'héraldique.

Une histoire documentée des cimiers reste à écrire. À part Claude Menestrier<sup>2</sup>, les héraldistes des « temps anciens »<sup>3</sup>, quand ils se sont intéressés aux timbres des heaumes autrement que sous l'aspect du « droit aux armoiries », semblent n'avoir abordé que superficiellement la question des cimiers, sans doute désarmés par l'ampleur du sujet et la grande variété de son illustration. Pierre Palliot, autre auteur français du XVII<sup>e</sup> siècle, ne se sera aventuré qu'à exposer quelques exemples<sup>4</sup>. L'héraldiste anglais Arthur Fox-Davies et l'allemand Gustav Seyler<sup>5</sup> sont sans doute, depuis Menestrier, les auteurs qui auront consacré le plus grand nombre de pages à la question des timbres, y compris les lambrequins et les tortils. Si l'Allemagne semble être le berceau du phénomène « cimiers », dans les îles britanniques, les cimiers font l'objet d'une attention toute particulière. Ils sont répertoriés et enregistrés sous le contrôle des cours héraldiques (*College of Arms* de Londres et *Lord Lyon's Court* en Écosse). L'impulsion scientifique qui a renouvelé et réorienté les études héraldiques est assez récente, véritablement déclenchée par les travaux de Michel Pastoureau. Depuis quelques décennies, grâce aux orientations proposées dans le *Traité d'héraldique*, les chercheurs portent désormais un regard plus objectif sur les questions héraldiques et suivent une méthode véritablement scientifique. Dans quelles conditions, à l'occasion de quels événements sont arborés les cimiers<sup>6</sup> ? Où se situent les sources d'inspiration qui ont généré les différentes formes de cimiers<sup>7</sup> ? À partir de quand est-on passé de l'emploi d'objets réels, les cimiers posés au-dessus des heaumes, à une

---

1. Ou « ornement extérieur » (Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, chapitre V). Le vocabulaire héraldique français utilise les mots « cimier » et « timbre », l'anglais les nomme « crest », mot dont on devine bien l'origine. En allemand on emploie les mots « Helmzier », « Kleinod », ou « Schirmbrett », ce dernier désignant plutôt le cimier en forme d'écran ou d'éventail. En néerlandais, c'est le mot « Helmtéken » (littéralement « signe de casque ») qui désigne le cimier.

2. Dans *Origine des ornemens des armoiries*, Paris/Lyon, 1680, en une soixantaine de pages (de 32 à 92), cet auteur traite de la question des cimiers, des lambrequins et des couronnes.

3. Du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, Louis Bouly de Lesdain († 1944) fut probablement le premier héraldiste français dont le travail de recherche reposait sur des observations précises, documentées et comparées. Sa démarche avait été facilitée par l'établissement des corpus de sceaux, œuvre qui doit énormément au sigillographe Germain Demay († 1886).

4. Pierre PALLIOT, *La vraie et parfaite science des armoiries*, Paris, 1664. L'auteur ne s'aventure qu'à exposer trois planches et seulement dix-huit exemples de cimier.

5. Arthur Charles FOX-DAVIES, *A complete guide to Heraldry*, Londres, 1909. Gustav Adelbert SEYLER : *Geschichte der Heraldik*, Nuremberg, 1890 (réimpression Neustadt an der Aisch, 1970).

6. Christian DE MERINDOL, dans « La problématique des cimiers dans l'héraldique médiévale : les cimiers à tête humaine », *RFHS*, t. 76, 2006, p. 53, invite à orienter les recherches selon plusieurs axes : une méthode d'analyse et de classification, le récolement des sources documentaires, et le respect de la chronologie, avant de tenter une reconstitution de l'histoire des cimiers.

7. « Aucune règle ne préside à la représentation du cimier » (Michel PASTOUREAU « Du masque au totem. Le cimier héraldique et la mythologie de la parenté à la fin du Moyen Âge » dans *Figures et couleurs*, Paris, 1986, p. 139-163, ici p. 143).

simple représentation décorative sur les sceaux, en marge des manuscrits, sur les monuments ? Les types de cimiers sont-ils bien fixés, attribués une fois pour toute à un lignage, et correspondent-ils à une origine sociale ou géographique<sup>8</sup> ? À l'instar de chaque production humaine, ne subiraient-ils pas les effets de variations techniques, de modes esthétiques, suivant l'évolution du savoir-faire des artisans ou du goût des utilisateurs ?

Cherchant à échafauder l'histoire de l'adoption des cimiers et les conditions de leur emploi, des auteurs anciens ont proposé de nombreuses hypothèses. Toutefois, ils ne poussèrent pas la curiosité jusqu'à étudier les raisons d'un désintérêt qui se manifestait depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. L'usage régulier du cimier héraldique a en effet décliné progressivement, plus particulièrement en France, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Provisoire aboutissement d'un besoin supplémentaire d'identification et de représentation sociale, les couronnes passaient pour indiquer un rang hiérarchique. Elles furent ensuite très généreusement employées dans l'ornementation des armoiries. C'est au cours de la période moderne que l'on a commencé à théoriser et vouloir réglementer le « port » du cimier ou plutôt l'utilisation d'images héraldiques timbrées au moment où le cimier en tant qu'objet servant à la décoration d'un casque réellement porté n'existait plus. L'usage du cimier n'était pas uniquement d'ordre décoratif ; il répondait d'abord au besoin d'afficher des liens familiaux ou claniques, des alliances<sup>9</sup>, de donner une forme concrète au souvenir d'une réunion, d'une fête ou d'un événement. Claude Ménestrier décline quatre usages<sup>10</sup> : imposer un sentiment d'épouvante (forme de combat psychologique) ; servir au ralliement (emblème militaire) ; générer la superstition ou la vénération (objet totémique) ; permettre de distinguer les factions (emblème identitaire). Pour illustrer ce dernier usage, il cite les exemples offerts par les Monaldeschi d'Italie, les clans « de la biche, du cheval, de la guivre, de l'aigle ». Il n'est fait aucune mention du fait qu'il s'agirait d'un dispositif « technique » servant éventuellement à amortir les coups portés sur le timbre au cours du combat. Il est vrai, par ailleurs, que le cimier est par essence un attribut arboré par le champion participant aux jeux équestres, tournois et joutes, excluant par conséquent les femmes, plus strictement encore que les armoiries.

Parmi les sources dont nous disposons, ce sont les sceaux qui permettent d'aborder ces questions dans une plus large perspective documentaire, esthétique, chronologique. Exposant quantitativement toute l'ampleur de l'histoire du cimier et autorisant une fine analyse à partir de chaque détail, les séries de sceaux amènent à notre connaissance des exemples variés dont la littérature et la documentation héraldique n'ont pas souvent rendu

---

8. Claude Menestrier avait déjà remarqué leur caractère instable : « on peut en changer à volonté » (*Origine...*, cité n. 2, p. 48).

9. Dans un article à paraître, Laurent Hablot cite pour exemple plusieurs documents compilés par SEYLER, *Geschichte...* (cité n. 5), p. 811 et s. Ces textes mettent en évidence des cas de concessions d'armoiries entrant dans les catégories évoquées par Michel PASTOUREAU dans son *Traité d'héraldique*, p. 60 : « dès la fin du [XIII<sup>e</sup>] siècle [...] sont connus des cas d'armes vendues, prêtées, données en fief ou en cadeau, d'abord par des particuliers de toutes conditions ». Cependant, il s'agit d'une part d'actes concernant l'Allemagne ou l'empire. Pour la France, « Nous ne connaissons aucune concession d'armoiries écrite et expédiée par la chancellerie royale française avant le début du XIV<sup>e</sup> siècle » (Rémi MATHIEU, *Le système héraldique français*, Paris, 1946, p. 169). D'autre part les documents cités par Seyler, contenant parfois des *hiatus* et des contradictions, mériteraient d'être discutés (voir *infra* n. 15).

10. MENESTRIER, *Origine...* (cité n. 2), p. 42 et s.

compte. C'est d'ailleurs un document scellé<sup>11</sup> qui nous mettra sur la piste des artisans liés aux productions de harnachements et de harnais qui fabriquaient probablement les cimiers.

Dans cet essai ou « contribution à l'histoire des cimiers », j'ai volontairement mis de côté la problématique des origines symboliques, ceci pour deux raisons. La première, et je sollicite ici la mansuétude du lecteur pour ma partialité, est étrangère à mon mode de pensée ; en effet, en l'absence d'indices, faute de preuves documentaires, il me paraît assez risqué et perturbant de vouloir remplir les vides de la connaissance à partir de spéculations. La seconde me semble être que les idées créatrices à l'origine de l'invention d'un emblème par leur porteur ou par son entourage relèveraient plutôt de la « sphère privée », les raisons du choix n'ayant pas dépassé le cercle des intimes initiés. La lumière n'apparaîtra que progressivement après un long travail de documentation et de minutieuses recherches menées à partir d'autres éléments emblématiques et biographiques. Chaque cimier s'expliquerait individuellement, pour chaque personnage ou chaque famille. Il s'agit donc d'une tâche qui dépasse de loin le présent projet.

À quelles conclusions pourraient aboutir les comparaisons opérées sur des séries de cimiers semblables ? L'existence de liens personnels, familiaux ou politiques apparaîtrait peut-être à partir des timbres identiques portés par différents personnages<sup>12</sup>, mais dans quelle mesure les généalogies des familles féodales permettent de bien situer ces relations<sup>13</sup> ? Dans le cadre d'une civilisation où l'histoire côtoie le merveilleux, les légendes se confondent avec les origines généalogiques, le cimier ne participerait-il pas alors d'une représentation féérique du monde ?

À partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et surtout au XIV<sup>e</sup> siècle les sceaux ont joué un rôle de vecteur universel dans l'utilisation du cimier, comme ils l'avaient fait un peu plus tôt pour la diffusion des armoiries. La communication et la circulation des images dotées d'une puissance expressive étalée sur un petit format surprennent par leur rapidité et leur

11. Le chapitre VII de la présente étude, consacré à « La fabrication des cimiers », développera cette question.

12. Jean-Claude LOUTSCH (« Le cimier au dragon et la légende de Mélusine » dans *Le cimier, mythologie, rituel, parenté des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1990) démontre l'origine « pré-héraldique » de cimiers communs, suivant en cela une proposition de Michel Pastoureau (« Du masque au totem », cité n. 7, p. 146) : « le cimier est commun à tous les descendants d'un ancêtre ayant vécu deux, trois, voire quatre siècles en amont ». Jean-Claude Loutsch prend pour exemple la généalogie des Luxembourg et des rois d'Aragon. Cependant, des observations faites à partir des sceaux prouvent que ce n'est qu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que la figure du dragon adoptée par les Luxembourg est dotée de ces ailes de « chauve-souris » caractéristiques des cimiers des Aragon. Pour les Luxembourg, le premier exemple de dragon utilisant cette forme d'ailes est celui qui apparaît sur le sceau de Jean de Luxembourg, châtelain de Lille en 1341 (AN, Sc/F/5555 et voir plus loin au chapitre II, fig. 23). Auparavant, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le « dragon » représenté sur de nombreux cimiers est d'un type différent, muni d'un ventre arrondi, d'un museau de chien, de petites ailes. Les deux formes : le dragon « dodu » aux petites ailes et le dragon « anguleux » méritent peut-être d'être distinguées.

13. Les sources généalogiques et héraldiques ont parfois fait l'objet d'embellissements ou même de falsifications. Au XVII<sup>e</sup> siècle, en particulier, plusieurs auteurs peu fiables se sont évertués à embrouiller les choses. Il suffit de s'intéresser d'un peu de près aux productions de Jean Le Carpentier, des frères Pierre-Albert et Jean de Launay, d'Haudicquer de Blancourt, à la réception de leurs écrits pour mesurer les répercussions de ce phénomène. Plus tard, pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut se demander quelles sont les limites du crédit à accorder aux ouvrages de François Lachenaye-Desbois, auteur d'un *Dictionnaire de la noblesse*, 7 vol., Paris, 1757-1765, qui recueillait la matière de ses notices directement auprès des familles...

ampleur<sup>14</sup>. L'origine du cimier n'est cependant pas directement liée au sceau : il s'agissait, nous l'avons évoqué plus haut, d'un objet réellement porté ou exposé. Avec les sceaux nous disposons sûrement du plus vaste et du plus homogène catalogue de cimiers : contrairement aux armoriaux, chaque exemple est repérable, identifiable et datable.

Cette rapide présentation se termine avec la question de l'origine géographique du phénomène. Il semble que le cimier vienne de l'Est européen, tout comme son complément le mantelet, préfiguration des « lambrequins ». Nous signalerons les étapes de cette apparition. Les questions posées sont assez touffues : elles mélangent généalogies et histoire politique, et contiennent une grande part d'inconnu. Au pire, même si certains documents cités s'avéraient être des productions de généalogistes soucieux d'illustrer l'histoire des lignages, les nombreux exemples fournis par cette littérature prouveraient que l'intérêt pour les questions héraldiques et l'importance donnée aux cimiers aura été plus marqué en Allemagne<sup>15</sup>, depuis longtemps.

Mon intention première était d'établir un classement des cimiers par types, en tentant de retrouver les premières dates d'apparition et le premier porteur de chaque modèle. Cette liste aurait permis de confronter et de vérifier des tentatives d'explication quant à et l'origine des cimiers et aux liens familiaux ou politiques entre les différents porteurs. Je dois avouer que cette démarche a été rapidement contrariée par l'ampleur de la question qui se révélait beaucoup plus complexe que je ne l'avais fort naïvement estimé au cours d'une première approche.

---

14. Je remercie cordialement Jean-Luc Chassel pour avoir attiré mon attention sur la question de la diffusion des images imprimées sur les sceaux, parfois assez loin de leur lieu d'émission, ainsi qu'Emmanuel de Boos qui m'a conseillé la lecture de plusieurs ouvrages.

15. SEYLER, *Geschichte...* (cité n. 5) fournit de nombreuses références qui montrent l'ancienneté de l'utilisation du cimier en Allemagne, aussi bien en tant qu'objet réel arboré au cours des fêtes et des joutes que comme marque identitaire familiale. Cependant les pièces invoquées proviennent le plus souvent de publications d'érudits, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, et Seyler s'interroge parfois sur les contradictions qu'il observe entre ce que proclament les documents et les observations à partir de témoignages matériels comme les sceaux ou les armoriaux. Ainsi il détecte que la date de 1193 dans l'acte concernant Ekko von Liechtenberg est fautive (p. 318 et p. 812). Il remarque que le sceau d'Albert, burgrave de Nuremberg en 1348, porte encore l'ancien cimier (un vol, fig. 428, p. 315) alors que son ancêtre aurait fait l'acquisition d'un autre cimier (à la tête de chien braque) en 1317, payé en monnaie sonnante et trébuchante – 36 marcs d'argent – à Leutold von Regensberg ; curieusement dans cet acte de vente le burgrave de Nuremberg est dit « par la grâce de Dieu » et le vendeur, simple baron (« Fryer ») de l'évêché de Constance. Plus loin, Seyler fait encore apparaître une hésitation pour le nom du « patron » de Guillaume de Juliers : Othon duc d'Autriche ? (p. 318) ou Albert de Bavière ? (p. 318 n. 8). Ici encore on peut se demander si les relations amicales invoquées pour une alliance Juliers-Autriche ne sont pas contraires aux liens familiaux : Juliers a en effet épousé (en 1334) Jeanne de Hainaut, sœur de Marguerite, seconde femme (en 1324) de l'empereur, Louis IV de Bavière ; une autre sœur, Philippine, est la femme (en 1328) d'Edouard III d'Angleterre... Et puis, pourquoi autant de précautions en établissant un acte de vente, de cession pour autoriser le port d'un emblème souvent banal ? Il suffit de tourner les pages de l'armorial « Gelre » pour remarquer que le modèle du cimier en forme de vol des Nassau, orné de feuilles de tilleul n'a rien de très original, pas plus que le bouquet de plumes de paon d'Autriche qui se retrouve (toujours dans « Gelre ») sur le heaume des comtes de Hainaut-Hollande, des ducs de Berg, du seigneur d'Antoing, des Harcourt, cimier parfois utilisé chez les Bourbon... Le cimier des Katzenelnbogen en 1344 ne se distingue des autres cimiers « au vol » que par la présence d'une rondelle aux armes conforme à l'image du sceau insérée par Seyler (fig. 434) et à la représentation dans « Gelre » (folio 27).

Nommer et décrire les cimiers pour les faire entrer dans un catalogue raisonné exhaustif<sup>16</sup> s'avère une très vaste tâche dépassant les capacités d'une seule personne, à moins de limiter les investigations à une région, une époque, un milieu social. Je m'attacherai donc à attirer l'attention sur différents aspects, portant un regard sur la façon dont les cimiers et les timbres héraldiques apparaissent, leur usage et la réception auprès des utilisateurs, du public et des lecteurs, chercheurs et érudits. Finalement, l'adjonction du cimier, d'abord sur les sceaux équestres au type « de guerre », puis posé au-dessus de l'écu conférerait déjà, à l'instar des devises à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, un « caractère totémique »<sup>17</sup> aux armoiries. Libérés de la rigueur du blason, les cimiers rayonneraient comme par magie, diffusant encore une image fascinante, rayonnante, presque magique.

---

16. Au cours de la discussion qui a suivi l'exposé d'Emmanuel de Boos, lors de la journée d'études « Cimiers » organisée par Laurent Hablot à l'Université de Poitiers le 12 juin 2012, il a été remarqué que la diffusion d'images photographiques, rendue encore plus rapide et précise par les nouvelles techniques, faisait perdre de son intérêt à une description très détaillée et à l'établissement de catégories diverses et complexes. Des solutions techniques telles que le système de reconnaissance d'images adapté à l'héraldique *Webaldic*, mis récemment au point par Monsieur Evrard van Zuylen, pourraient permettre la résolution de nombreuses questions. À propos de *Webaldic*, voir Dominique DELGRANGE, « Le projet webaldic », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Éditions en ligne*, 2023-5, décembre 2023, 7 p. [[http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS\\_W\\_2023\\_005.pdf](http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2023_005.pdf)].

17. PASTOUREAU, *Traité...* (cité n. 1), p. 218.